



*Des idées pour
un entrepreneuriat
plus social et
plus solidaire*



Des clients et des fournisseurs solidaires

De nouvelles façons de
Travailler et Apprendre Ensemble

Des raisons D'agir

TAE est une entreprise pilote qui invente un nouveau modèle économique où chacun, qu'il soit travailleur en situation de grande précarité ou pas, peut trouver sa place.

Refusant l'idée que des travailleurs en grande précarité soient exclus du monde de l'entreprise, elle invite ses clients et ses fournisseurs à manifester leur solidarité avec le projet et à le rendre viable opérationnellement et économiquement, les associant ainsi à la lutte contre l'exclusion au travail.

Des clients et des fournisseurs témoignent

" Selon moi, TAE, c'est une entreprise humaine, responsable, solidaire et professionnelle, de plus en plus. "

" Nous avons vraiment une relation de partenariat. Quand j'ai besoin de matériel spécifique ou quand eux ont une difficulté, on se parle en toute franchise. "

clients de TAE

" TAE est un lieu d'expérimentation. Tirons-en les meilleures idées, les meilleures pratiques pour les adapter, les transposer ailleurs. Les innovations proposées par TAE ne sont pas transposables telles quelles dans les grands groupes. Elles restent cependant pertinentes au niveau de leurs services, de leurs ateliers. Dans la façon de co-responsabiliser le personnel, de tirer le meilleur parti de chaque salarié, nous avons beaucoup à apprendre de TAE. "

responsable Qualité d'une grande entreprise

Des choses à faire

TAE expose son projet social à ses clients et fournisseurs et se définit comme une entreprise du "commerce équitable local".

Elle propose une véritable rencontre humaine entre ses clients, ses fournisseurs et ses salariés. Ils deviennent des partenaires à part entière.

TAE propose le prix juste. Si des rabais sont proposés, dans le cadre partenariats de long terme, (5%, 10%, 15%) ils restent facultatifs pour que le client puisse choisir de soutenir TAE.

TAE propose des formations au management inclusif pour partager plus largement les fruits de son expérimentation.

Des effets bénéfiques pour l'entreprise ... et pour le client

La mise en place de partenariats avec ses clients et ses fournisseurs permet à TAE de proposer un prix équitable garantissant une activité durable à l'entreprise.

Les salariés développent des relations de proximité avec les clients. Cela donne du sens à leur travail et participe de leur motivation à bien faire. Ils savent pour qui ils travaillent.

TAE fait se rencontrer ses clients et ses salariés. Le client devient partie prenante du projet social qui se vit à TAE.

En même temps, il bénéficie d'un travail de qualité et d'un service après vente à son écoute grâce aux relations de proximité et de confiance qui se créent.

Cela lui permet aussi de rencontrer des personnes qu'il ne rencontrerait pas ailleurs.

Des clients partenaires

Le partenariat mis en place avec les clients va au delà de la simple relation commerciale.

Parfois, TAE est amené à réorganiser ses équipes pour répondre à une exigence d'un client en terme de délais ou de contrainte technique. Parfois c'est le client qui fait preuve de flexibilité face à une situation imprévue.

Le client est invité à aller à la rencontre des salariés sur les chantiers et à échanger avec eux, à l'occasion des pauses par exemple.

L'innovation sociale au service de toutes les entreprises

TAE se voit comme un laboratoire d'innovation sociale. A travers le projet "TAE en marche", par exemple, c'est toute l'entreprise qui réfléchit et invente de nouvelles façons de travailler ensemble.

Ses salariés participent régulièrement à des colloques et à des travaux universitaires. Les entreprises partenaires y sont parfois associées.

TAE réalise aussi des publications (livres, vidéos, fiches innovations) afin que ce projet pilote puisse bénéficier à tous ceux qui s'interrogent face au phénomène de l'exclusion au travail.

Tous les deux ou trois ans, des portes ouvertes sont organisées. Les clients et fournisseurs y sont invités.

Des fournisseurs partenaires

Le partenariat mis en place avec les fournisseurs de TAE concerne plutôt le secteur informatique où l'entreprise reçoit des lots d'ordinateurs à reconditionner. TAE permet à ces entreprises de faire un geste écocitoyen :

- en réduisant la production de déchets
- en participant à l'économie du coût écologique que représente la production d'un ordinateur neuf
- en participant à un projet social fort

TAE, un lieu ressource pour les entreprises

TAE est une entreprise ouverte. Elle invite les chefs d'entreprises, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, à visiter ses locaux :

- pour découvrir de manière concrète le projet social de TAE
- pour rencontrer des hommes et des femmes qui luttent au quotidien contre l'exclusion au travail et refusent qu'une personne soit considérée comme inemployable
- pour se former de manière plus approfondie à l'occasion des stages qui peuvent prendre des formes diverses

Des conseils

- ✓ S'assurer que le projet est un projet collectif, partagé par l'ensemble des employés de l'entreprise.
- ✓ Prendre le temps d'expliquer aux clients et aux fournisseurs la spécificité du projet, afin qu'ils puissent manifester leur solidarité.

TAE réunit des personnes d'horizons très différents. Certaines ont une expérience de la grande pauvreté, d'autres non. Ensemble, elles s'associent et repensent l'entreprise autrement. Un projet qui permet de lutter contre les exclusions au travail et contre la pauvreté. Un projet d'innovation sociale pour eux, mais aussi pour la société toute entière.

Travailler et Apprendre Ensemble
202 avenue Emile Cossonneau
93 160 Noisy le Grand

Tel : 01 49 32 15 96
Mail : tae@ecosolidaire.org
www.ecosolidaire.org